



# Force Ouvrière



*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnafo.com>

## PAS D'EXAMEN PROFESSIONNEL IESSA POUR LES TSEEAC DES CENTRALES ENERGIES

Le 16 mars 2010 la DGAC a annoncé que l'examen spécifique permettant l'accès au corps IESSA aux TSEEAC des C.E. des CRNA ne serait pas réalisé.

La DGAC ne respecte pas les engagements protocolaire et la signature du Ministre.

Comment faire confiance à la DGAC dans le domaine de la construction européenne alors même que pendant trois ans ils ont assuré que cet examen national aurait bien lieu ?

FO appelle les personnels des C.E. à se mobiliser pour participer aux prochaines actions de défense :

- des engagements protocolaires,
- de l'unité de la DGAC au sein de la fonction publique de l'Etat,
- de la création d'un FABEC type coopératif garantissant le statut des personnels,
- du droit de grève.

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Corps :

Grade :

Affectation :

Adresse professionnelle :

Tel :

Fax :

Email :

Adresse personnelle (Optionnel):

A....., le..... Signature

**A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :**

**SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116  
33704 MERIGNAC CEDEX**



# Force Ouvrière



*Syndicat National de la Navigation Aérienne*

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnaf.com>

Mérignac, le 17 mars 2010

Monsieur le Directeur Général de  
l'Aviation Civile

Objet : examen professionnel IESEA

Monsieur le Directeur Général,

Dans le protocole 2007-2009 il est inscrit en page 54 la mesure suivante : « *un examen professionnel spécifique sera ouvert aux TSEEAC des centrales énergies des CRNA pour permettre un accès au corps des IESEA et ainsi de nouveaux débouchés puisqu'il est prévu de remplacer progressivement les effectifs de ces centrales par des ouvriers d'Etat* ».

Lors de la réunion du 16 mars 2010 concernant les recrutements 2010, les représentants de l'administration ont déclaré que cet examen professionnel ne sera pas réalisé.

Le SNNA-FO dénonce le non respect des engagements protocolaires. Cette attitude ne peut qu'entamer, une fois de plus, le capital confiance et favoriser l'augmentation d'un profond malaise social chez les personnels concernés qui attendent depuis maintenant trois ans que cette mesure protocolaire soit effective.

C'est dans ce cadre que le SNNA-FO sollicite votre arbitrage pour que des instructions soient données afin que cet examen spécifique soit réalisé en 2010.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau National  
Pierre MEYBON  
Secrétaire Général